

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

On a retrouvé à Vieux de nombreux vestiges de la vieille ville gallo-romaine

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 955 titres à ce jour. « On n'a fait à Feuguerolles aucune trouvaille remontant à la période gallo-romaine. Il est, cependant, des plus probables que Feuguerolles existait déjà à cette période et qu'il a participé jusqu'à un certain point à la vie active de sa célèbre voisine, la capitale des Viducasses, aujourd'hui Vieux. Comme on le sait, on a retrouvé à Vieux de nombreux vestiges de la vieille ville gallo-romaine (*Aregenua Viducassium*). Plusieurs des chemins existant aujourd'hui à Feuguerolles remontent à l'époque gallo-



romaine, et peut-être même au-delà : citons, notamment, la voie romaine de Vieux à Exmes par la vallée de la Guigne, et celle de Vieux à Lisieux par Saint-André-de-Fontenay. – Si Vieux a été défendu par des ouvrages détachés, comme semblent l'indiquer les dénominations de delle du Castel et delle des Castillons à Bully, rien ne rappelle à Feuguerolles l'existence de l'un d'entre eux. Les dénominations de delle des Saulx-Pernelle, delle des Bissonnets, delle de l'Ormelée, delle de la Chesnaye, donnent à penser que le territoire de Feuguerolles était, dans les premiers siècles de notre ère, plus boisé qu'aujourd'hui. »

Bientôt réédité

FEUGUEROLLES- SUR-ORNE

des origines à la Révolution

Par le commandant
H. NAVEL

Le nom de Feuguerolles apparaît pour la première fois vers 1035 ou 1037

Le nom de Feuguerolles apparaît pour la première fois vers 1035 ou 1037, sur un document de Hugues II, évêque de Bayeux. Il proviendrait du latin *filix*, signifiant *fougères*, que le patois normand prononçait *feugères*, ou bien ferait référence à la couleur brun roux parfois rouge vif, rappelant le feu, de la pierre des carrières situées au

lieu-dit La Bruyère. Exploité dès le Moyen Âge, peut-être même à l'époque gallo-romaine, le grès quartzueux dont était constitué son sous-sol servit à la construction des grandes demeures et de longs murs d'enceinte. La fondation de l'abbaye de Fontenay près de l'Orne, entre Saint-André et Feuguerolles, vers 1050, par Raoul Tesson et son frère Erneis, joua un rôle très important dans la destinée du village. Vers 1229, une léproserie était située probablement vers la Croix vignoble dressée à l'intersection de la descente de la côte de Feuguerolles et du chemin allant vers les Cours de l'Orne. Les Baussain furent une des plus grandes et des plus anciennes familles du territoire, puisqu'ils y demeurèrent du XIV^e au XVIII^e siècle. En 1973, les communes de Feuguerolles-sur-Orne et de Bully, située au sud du territoire, fusionnèrent et prirent le nom de Feuguerolles-Bully.

Les contestations entre les seigneurs des différents fiefs

Le premier chapitre est consacré à une description topographique : l'étymologie, le village, les routes et les chemins, les îles de l'Orne à Feuguerolles et à Bully, le bac de Fontenay, les anciennes delles, les croix, les anciennes mesures et les productions. Après « un coup d'œil historique » détaillé, l'auteur étudie les fiefs de Feuguerolles, avec leur énumération, leur importance, leur administration, le fief qui fut Beuville, le fief qui fut Noël, le fief qui fut l'Abbesse, le fief Silly, le fief de Bully, le fief de Vieux, la vavassorie d'Anisy, quelques remarques suggérées par l'étude des fiefs et les contestations entre les seigneurs des différents fiefs. Il évoque ensuite les biens ecclésiastiques : les trois prébendes et l'origine de leurs biens, la prébende de Missy, la prébende de Saint-Patrice, la prébende de Feuguerolles, l'abbaye de Fontenay, la collégiale du Saint-Sépulcre, la chapelle de Saint-Contest, Saint-Cosme et Saint-Damien, l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, l'hôtel-Dieu de Caen, les obits et trésor de Feuguerolles, de Maltot et de Bully, l'abbaye de Belle-Etoile. Le chapitre suivant est consacré à l'église et aux manoirs, avec l'église, le patronage, les dîmes, les prieurs et les vicaires de Feuguerolles ; le manoir des Cours d'Orne ; le manoir du Val ; le manoir du Vivier ; le manoir de Longuemare ; le manoir Noël ; le manoir d'Hardicourt ; le manoir de la Rocque ; le manoir de Jackson. Le dernier chapitre répertorie les familles notables ayant habité Feuguerolles ou y ayant possédé des biens : la famille de Fresnay, la famille Baussain, la famille de Troismonts, la famille Gosselin, la famille Noël, la famille de Jacquesson, la famille Arthur, la famille le Fauconnier, la famille Asselin, la famille Blaschfort, la famille le Bourguignon Deperré, et les familles de petits propriétaires ou d'artisans (de Than, Duprey, Samson, Dubosc, Perrey).

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 2959 TITRES

57 TITRES SUR
LE CALVADOS

Renseignements au
03 23 20 32 19

FEUGUEROLLES-SUR-ORNE

La destinée de Feuguerolles fut d'être de tout temps un village de banlieue : il fut la petite banlieue d'*Aregenua* à l'époque gallo-romaine, et depuis le haut Moyen Âge, la grande banlieue de Caen. Cette situation eut une influence marquée sur son développement économique et social. S'il est peut-être téméraire de chercher dans la proximité d'*Aregenua* la raison de l'extrême morcellement de la propriété foncière à Feuguerolles dans le haut Moyen Âge, il faut sûrement voir dans le voisinage de Caen l'une des principales causes du courant d'émigration à la ville entre le XV^e et le XVII^e siècle. L'enchevêtrement presque inextricable des tenures des différents fiefs donna matière à de multiples procès que « l'esprit chicanier des Normands d'autrefois ne manquait pas de faire naître ». Le seigneur d'un fief possédait presque toujours des terres relevant d'un ou de plusieurs autres fiefs, et il était, par conséquent, à cause d'elles, le vassal d'un ou de plusieurs autres seigneurs. Cette situation entraînait de très fréquents règlements de compte, qui se résolvaient toutefois plus facilement que les procès en débat de tenure qui opposaient deux seigneurs se prétendant possesseurs de la même pièce de terre et duraient souvent de longues années. Les prétentions rivales des seigneurs des fiefs Beuville, l'Abbesse et Noël, aux droits honorifiques qui consistaient à avoir droit de sépulture dans le chœur de l'église, à recevoir l'encens, l'eau bénite, la première part du pain bénit, à être recommandé le premier au prône, furent à l'origine de procédures qui s'étendirent sur plusieurs siècles. L'usage du bac qui assurait la liaison entre les deux rives de l'Orne, de Feuguerolles à Fontenay, depuis le Moyen Âge jusqu'à la construction du pont en 1852, suscita, lui aussi, plusieurs procès opposant les habitants du village et de six paroisses voisines, aux religieux de Fontenay qui leur contestaient la gratuité du droit de passage, avant que celui-ci ne soit vendu, avec toutes les possessions de l'abbaye, comme bien national, sous la Révolution.

Réédition du livre intitulé *Monographie de Feuguerolles-sur-Orne (Calvados), des origines à la Révolution*, paru en 1931.

Réf. 1390-2959. Format : 14 x 20. 552 pages. Prix : 64 € Parution : août 2010.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...

<http://www.histo.com>

Bulletin
de
souscription
à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution août 2010
1390-2959

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :
| | | |

Téléphone (obligatoire) :
| | | | | | |

Signature :
| | | | | |

Je commande « FEUGUEROLLES-SUR-ORNE » :

..... ex. au prix de 64 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2010 (364 pages)
- 2 870 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.